



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Une mine à ciel ouvert à Saint-Michel-des-Saints menace les eaux du lac Taureau - Une association de citoyens dénonce les contradictions du promoteur**

**Joliette/Saint-Michel-des-Saints, 9 avril 2018.** L'Association de protection du Lac Taureau (APLT) publie cette semaine son plus récent bulletin d'information, lequel est presque entièrement consacré aux impacts anticipés d'une mine de graphite à ciel ouvert à Saint-Michel-des-Saints et aux risques de pollution du lac Taureau. Cette mine serait située entre le Parc régional du Lac Taureau et le Parc national du Mont Tremblant, dans une région touristique réputée.

### **De nombreuses contradictions**

Dans ce bulletin de 60 pages, l'Association, qui représente plus de 400 personnes (riverains du lac Taureau, habitants du village, familles, et sympathisants à la défense du Parc régional du Lac Taureau), note de nombreuses contradictions entre le discours tenu par le promoteur depuis plusieurs mois et le contenu détaillé de sa propre étude de préféabilité, contradictions qui font apparaître des risques réels de pollution des eaux du lac Taureau, le joyau de cette région touristique et de villégiature. Cette étude fut déposée par le promoteur en décembre 2017, dans le cadre des exigences réglementaires des marchés financiers (selon les normes 43-101). Voici quelques exemples patents :

- Consommation de l'eau : L'étude de préféabilité révèle que la consommation d'eau des installations sera beaucoup plus élevée que ce que laissait entendre le promoteur, soit 548 000 litres par jour ou l'équivalent d'environ 3/4 de la consommation d'eau du village!
- Rejets d'eaux usées : Au cours des derniers mois, on nous laissait entendre qu'il n'y aurait aucun rejet d'eaux contaminées dans l'environnement, notamment grâce à l'utilisation de résidus secs et au recyclage quasi-complet de l'eau utilisée. Or, l'étude de préféabilité révèle plutôt qu'il y aurait un surplus important en eaux usées plus ou moins acides et plus ou moins contaminées par les 400 tonnes de produits chimiques utilisés par année, sans même compter les grandes quantités d'eaux de ruissellement, surplus qui sera déversé dans un ruisseau qui coule vers la rivière Matawin et le Lac Taureau.
- Risques de déversements accidentels: Encore une fois, on nous indique depuis des mois qu'il y a très peu, voire aucun risque de déversements accidentels puisque le promoteur n'utiliserait aucun bassin de rétention qui pourrait céder. Or, la même étude de préféabilité révèle plutôt qu'il y aurait jusqu'à quatre (4) étangs et bassins pour retenir les eaux de ruissellement et les rejets liquides contaminés, lesquels peuvent provoquer des déversements accidentels dans certaines circonstances.
- Une mine « tout électrique »: Contrairement aux annonces du promoteur pour une mine « tout électrique », l'étude de préféabilité précise en détail que tous les

véhicules et équipements miniers prévus au projet sont mus par des moteurs diesel, et aucune spécification, ni estimation des coûts ne sont faites pour une mine « tout électrique ».

### **Marché du graphite qui se resserre**

- Le bulletin de l'APLT présente aussi une analyse du marché du graphite visé par cette mine à ciel ouvert. Ce marché est largement dominé par la Chine et l'Inde, qui contrôlent plus de 80% de la production mondiale, tandis que la Turquie, le Brésil et maintenant certains pays d'Afrique s'ajoutent à la danse, ce qui risque fortement de saturer le marché dans les prochaines années. Les petits projets, comme celui à Saint-Michel-des-Saints, sont donc très vulnérables aux fluctuations du marché contrôlées par ces empires du graphite. Plusieurs analystes prévoient d'ailleurs que la Chine et d'autres pays seront à même de fournir toute augmentation du graphite nécessaire aux batteries pour véhicules électriques pendant encore plusieurs années.
- Le monde de l'automobile se tourne vers des batteries de 2<sup>ième</sup> génération de type « solid-state » et « sans graphite »: C'est là une tendance déterminante qui se manifeste à une vitesse sans précédent chez presque tous les grands manufacturiers automobiles ainsi que chez les grands fabricants de batteries qui ont collectivement annoncé plusieurs milliards d'investissements ces dernières années pour une mise en marché de ces batteries sans graphite d'ici 2019-2020.
- Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que le cours de l'action du promoteur ait perdu plus de 40% de sa valeur depuis six (6) mois et qu'aucun acheteur ne se manifeste jusqu'à maintenant pour acheter son graphite, malgré ses nombreux efforts depuis deux ans.

### **Parc régional du Lac Taureau : un joyau pour la région**

Fait intéressant, on apprend également dans ce bulletin que le Parc régional du Lac Taureau, l'un des principaux joyaux récréotouristiques et de villégiature au Nord de Montréal, a vu son achalandage croître de 20% au cours de la dernière année, notamment suite à des investissements de 2 millions de la Société de développement des parcs régionaux (SDPRM).

De plus, avec la réouverture récente de la scierie et l'ouverture prochaine d'une usine de granules de bois, il y a désormais une pénurie de main d'œuvre à Saint-Michel-des-Saints. À un point tel que le promoteur minier indique dans sa récente étude de préfaisabilité avoir formé un *New Employment Committee* « pour discuter et trouver des solutions au récent manque de main d'œuvre dans la région ».

-30-

### **Pour information :**

Daniel Tokatéloff, secrétaire, Association de protection du Lac Taureau (APLT), tél. 514-973-5187

Gilles Cartier, président, Association de protection du Lac Taureau (APLT), tél. 514-212-2112

Voir le Bulletin Spécial No.31 sur le site web de l'APLT : [www.aplt.org](http://www.aplt.org)